

Déclaration finale du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire « FORA'ESS Yaoundé 2024 »

Yaoundé : 29-30 Mai 2024

Les modèles africains d'Économie Sociale et Solidaire : vers la Co construction d'une économie humaine ancrée dans les territoires

Nous, gouvernements centraux & locaux, acteurs et réseaux nationaux et africains d'ESS, de la société civile et privés et universités participants au premier forum africain de l'ESS FORA'ESS Yaoundé 2024, provenant de plus de 32 pays africains et du monde ;

Considérant la Résolution 77/281 issue de la 77ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies relative à la promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable, encourageant les Etats Membres à promouvoir et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes nationaux, locaux, régionaux visant à appuyer et favoriser l'économie sociale et solidaire en tant que modèle possible de développement économique et social durable ;

Considérant la Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire adoptée en juin 2022 lors de la 110ème session de la Conférence international du Travail, dotée d'une stratégie et d'un plan d'action de mise en œuvre (2023 – 2027), invitant les gouvernements et les partenaire sociaux à instaurer un environnement propice qui soit en adéquation avec la nature et la diversité des entités de l'économie sociale et solidaire afin de promouvoir le travail décent et d'exploiter toutes les possibilités qu'offrent ces entités pour contribuer au développement durable et aux entreprises durables, conformément aux normes internationales du travail;

Saluant l'engagement de l'Union Africaine par sa stratégie décennale (2023-2033) sur l'économie sociale et solidaire, accompagnée d'un plan de mise en œuvre à l'échelle du continent, visant à légitimer, soutenir et développer l'Economie sociale et solidaire dans les Communautés économiques régionales, et à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda social 2063 de l'Union africaine ;



Considérant que lors du Forum GSEF tenu à Dakar en 2023, le dynamisme des participants a abouti à la nécessité de l'organisation d'une rencontre africaine de l'économie Sociale et Solidaire nommée FORA'ESS 2024 et au choix du Cameroun pour abriter la première édition du FORA'ESS 2024, sur le thème : « Les modèles africains d'économie sociale et solidaire : vers la co-construction d'une économie humaine mondiale ancrée dans les territoires » ;

Entendu que la contribution de l'économie sociale et solidaire aux Objectifs de développement durable d'ici 2030 bénéficie d'une reconnaissance croissante, et que cela passe par, l'adoption de cadres juridiques nationaux propices, davantage d'accès aux financements, le renforcement des capacités, le soutien et l'accompagnement pour les entreprises du secteur, la coopération au développement, le partage des bonnes pratiques, ainsi qu'une visibilité générale accrue de l'économie sociale et solidaire ;

Considérant la volonté des principaux acteurs africains de l'économie sociale et solidaire de promouvoir les échanges d'expériences, de connaissances et de soutenir la création des réseaux nationaux et internationaux d'économie sociale et solidaire par le biais des partenariats avec d'autres gouvernements locaux et organisations non gouvernementales ;

Saluant les pays et les acteurs africains qui ont engagé des processus de structuration des entités de l'économie sociale et solidaire par un cadre juridique et institutionnel adéquats ;

Soulignant la nécessité de systématiser et de pérenniser les modèles africains de l'économie sociale et solidaire pour l'ensemble du continent, résolument ancrés sur les territoires ;

Affirmons le droit des populations africaines à vivre dans une Afrique stable, unie et prospère et à profiter des innombrables ressources dont dispose le continent dans un monde plus équitable, plus solidaire et plus juste et une économie plus humaine ;

Réaffirmons que les pratiques africaines d'Economie Sociale et Solidaire, nourries sur la base des traditions de solidarité, de cohésion sociale, de réciprocité, de primat de la personne, du travail et des ressources naturelles, constituent un creuset d'innovations sociales permettant de ré- inventer des économies territoriales viables, ;

Décidons d'organiser, tous les deux ans, dans un pays du continent, le Forum Africain de l'ESS pour partager les pratiques, expériences, politiques et visions



à travers la collaboration et la coopération pour contribuer à la renaissance et à la Souveraineté africaines mais aussi à l'avènement d'une économie humaine ancrée dans les territoires ;

Engageons à faire du FORA'ESS un mécanisme panafricain qui œuvre au renforcement de la connaissance, la reconnaissance et la représentation de l'ESS partout en Afrique en vue de mieux profiter de son potentiel d'innovations et de résilience ;

Reconnaissons l'ESS comme levier de redynamisation des économies territoriales et de territorialisation des ODD viables, socle d'un développement endogène ;

Travaillons à co-construire des alliances entre acteurs de l'ESS, collectivités territoriales, secteur public, secteur privé et le monde de la recherche-formation autour d'un écosystème favorable à la consolidation et à l'expansion de l'ESS en Afrique ;

Encourageons les acteurs de l'ESS à renforcer d'une part, leurs pratiques professionnelles pour mieux améliorer les produits et services offerts dans un marché de plus en plus concurrentiel et d'autre part, leur pouvoir de dialogue, de négociation et de plaidoyer d'influence des politiques publiques ;

Encourageons les Etats à mettre en place des cadres normatifs adaptés et de soutenir la structuration des acteurs de l'ESS en réseaux territoriaux, nationaux et continentaux à travers des agendas et politiques nationales, régionales, continentales et mondiales ;

Recommandons aux gouvernements des Etats africains à mettre sur pied des Conseils Nationaux ou des Agences de l'économie sociale et solidaire pour des actions politiques plus perceptibles et coordonnées ;

Recommandons aux organismes d'accompagnement, en relation avec les structures faîtières de l'ESS, de procéder régulièrement à l'évaluation de viabilité/ rentabilité/ impact socio- territorial des entités ESS ;

Recommandons aux États et aux structures faîtières ESS de promouvoir systématiquement la formation tant dans les établissements nationaux que dans les instituts et Universités afin de soutenir la vigoureuse dynamique ESS actuelle ;



Encourageons les gouvernements locaux à renforcer un écosystème territorial favorable à l'ESS et à impliquer davantage les acteurs de l'ESS dans les dynamiques territoriales de gouvernance et de développement territoriaux ;

Encourageons les universités et le monde de la recherche et de la formation et les praticiens d'ESS à travailler pour une co-construction de connaissances et une valorisation des expériences à travers un observatoire africain de l'ESS destiné, en tant que bras technique du FORA'ESS, à produire des évidences scientifiques basées sur la méthodologie ethnographique ;

Encourageons la mise en synergie entre la diaspora, les afro- descendants et les initiatives Economie Sociale et Solidaire dans les territoires africains ;

Adhérons à la Charte de gouvernance définissant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement du FORA'ESS.

Fait à Yaoundé, le 30 Mai 2024